

Sommaire

Edito Dominique GRACIET	1
Programme	3
Intervenants.....	4
Organisateurs.....	7
Partenaires.....	8
Sommaire Bibliographie	9
Bibliographie.....	10
Qualité des produits agricoles : le Parlement veut renforcer l'information aux consommateurs	16
« Au consommateur de décider » - Giancarlo Scottà	17
Les thèmes et intervenants des 7 éditions précédentes	20
Chiffres clés :	22
Le cas de l'Aquitaine :	23



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac



EDITO

Donner des perspectives et des aux producteurs de qualité et d'origine...

Les 12èmes assises de l'origine s'ouvrent dans un contexte économique incertain : crises financières qui frappent l'Europe, crises agricoles majeures qui affectent l'ensemble des marchés, sur fond de réforme de la PAC menacée. Notre économie européenne poursuit son ouverture, et la mondialisation est à nos portes, renforçant la concurrence entre pays, rarement fondée sur des conditions de production sociales et environnementales équivalentes.

Dans le même temps les consommateurs et les citoyens inquiets pour leur futur, deviennent de plus en plus exigeants pour leurs achats de produits alimentaires : ils veulent des garanties pour leur santé, ils souhaitent des produits s'inscrivant dans la durabilité et qui préservent l'environnement et la planète qu'ils jugent menacée ; mais ils sont toujours aussi séduits par les prix bas.

Nous sommes face à un monde mouvant, et notre agriculture doit répondre à ces incertitudes. En Aquitaine depuis de nombreuses années nous avons développé un modèle agricole s'appuyant fortement sur la mise en œuvre de filières de qualité et d'origine, avec l'objectif de renforcer la valeur de nos productions, de les localiser en Aquitaine, de les exporter hors région et de maintenir un fort taux d'emploi agricole. Cette stratégie a réussi au regard des résultats de nombreuses filières.

Il me semble que l'on observe cependant un essoufflement de l'attractivité des consommateurs pour ces produits ; sans doute pour les raisons évoquées précédemment, mais aussi car les productions « standards » ont à la fois progressé et fortement communiqué en empruntant à nos signes de qualité et d'origine leur image de « terroirs ».

Les signes de qualité et d'origine sont-ils encore suffisamment différenciant ? Communique-t-on assez sur les valeurs dont ils sont porteurs ? Faut-il intégrer dans leur cahier des charges des attentes du consommateur pour recréer cette différence ?

Les 12èmes assises ont l'ambition de nous apporter un éclairage sur ces questions ouvertes. Elles constituent aussi un temps fort de la réflexion engagée en Aquitaine autour du projet stratégique agricole régional qui vise à donner des perspectives aux agriculteurs, pour qu'ils puissent s'adapter à ces mutations et anticiper ces grands changements.

Les apports des chercheurs, les témoignages des producteurs et des distributeurs, et la vision des politiques européens en la matière, qui constituent le programme de nos assises, contribueront ainsi à enrichir cette réflexion.

Dominique GRACIET



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Programme

« Quelles stratégies à 10 ans pour les produits sous signes officiels de qualité et d'origine ? »

14h00

Accueil des participants aux assises de l'Origine

14h30

Introduction par **Jean-Pierre Raynaud**, président de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Aquitaine et **Dominique Graciet**, président de la Chambre Régionale de l'Agriculture Aquitaine.

14h40

➤ Les attentes sociétales : quelles sont-elles ?

- Intervention de **Gilles Allaire**, socio-économiste, directeur de recherche à l'Inra : « Attentes sociétales, doctrines et normes de qualité. »
- Intervention de **Jean-Louis Lambert**, socio-économiste spécialisé dans le domaine alimentaire et membre du comité d'expert du PNNS : « les représentations des origines des aliments selon la pensée magique. »
- Le point de vue des distributeurs avec la participation de **Serge Papin**, président du groupe Système U.

15h45

➤ La perception des filières des produits sous signes officiels de qualité et d'origine

- Enquête ODG : perception des attentes et actions engagées : présentation du sondage Aquitaine (CRAA)
- Témoignages d'ODG françaises
Intervention de **Marcel Saint Cricq**, président de l'association de défense de foies gras du Sud-Ouest
Intervention de **Pierre Bastide**, vice-président de l'interprofession du veau de l'Aveyron et du Ségala
- Sur le plan international : Intervention d'Origin' avec **Massimo Vittori** secrétaire général d'Origin' : les IG répondent déjà à de nombreuses attentes sociétales (éthique, vie des territoires, localisation des productions, environnement,...)

17h00

➤ La position du parlement Européen sur les réformes de la politique de qualité et d'origine

Concilier défense de la spécificité des productions européennes et la prise en compte des intérêts des consommateurs (les attentes sociétales)
Présentation du rapport sous cet angle par le rapporteur auprès du parlement européen des politiques de qualité, **M. Giancarlo Scottà**.

17h30

➤ Débat avec la salle

18h15

➤ Conclusion par **Jean-Pierre Raynaud**, vice-président du Conseil Régional Aquitaine en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire

18h30

➤ Départ en petit train pour le salon

18h45

➤ Visite du salon de l'agriculture Aquitaine

20h00

➤ Dîner de clôture : Base de produits sous IGP et AOC

Animation : Eric Dournès



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Intervenants



- **Dominique Graciet :**

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine, Ingénieur agricole Purpan de formation, Agriculteur dans les Landes à Benesse Marenne : lait, maïs , légumes frais, Président de la Chambre d'Agriculture Aquitaine, Président du salon de l'agriculture Aquitaine, Président de l'AC3A, Président de la chambre d'Agriculture des landes, Vice-Président du Groupe Coopératif Maisadour, Vice-Président du CESR, Président de la commission coopération internationale.



- **Jean-Pierre Raynaud :**

Vice-président du Conseil Régional Aquitaine en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de Dordogne, Président de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine, Président du CAOQ (Comité Aquitain de l'Origine et de la Qualité) et président du Conseil Régional Aquitaine.



- **Gilles Allaire :**

Directeur de recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique, Gilles Allaire a coordonné (2007-2008) un programme européen sur les indications géographiques et le développement on Geographical Indications: from research foundation to consistent policy). Il a effectué récemment plusieurs missions et a participé à de nombreux colloques sur ce thème (Hongrie, Afrique du Sud, Turquie, Brésil ; Rome, Santiago du Chile, Mar del Plata, Florianopolis). Gilles Allaire est actuellement, à l'INRA (Toulouse), responsable d'un observatoire statistique dédié au suivi et à l'évaluation des politiques rurales.



- **Jean-Louis Lambert :**

Economiste et sociologue, Jean-Louis Lambert a été enseignant-chercheur à l'ENITIAA (Nantes), de 1974 à octobre 2007. Professeur émérite. Sa spécialité : l'analyse socio-économique des comportements, attitudes et représentations alimentaires dans les pays industrialisés et la perception des innovations. Les industries alimentaires jouant un rôle central entre fournisseurs, distributeurs et consommateurs, Jean-Louis Lambert a étudié les jeux d'acteurs dans cette chaîne alimentaire. Il connaît les acteurs de la chaîne alimentaire et participe au Conseil National de l'Alimentation.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac



- **Serge Papin :**

C'est en 2005 que Serge Papin est nommé PDG de Système U en remplacement d'Yves Bartholomé démissionnaire qui assurait l'intérim de Jean-Claude Jaunait président depuis 30 ans. En 2006, il est réélu pour 6 ans à la tête du groupement système U.



- **Marcel Saint-Cricq :**

Marcel Saint-Cricq est Président de l'association IGP Canard à Foie Gras du Sud Ouest. L'association de Défense du palmipède à foie gras du Sud Ouest a été créée en 1992. C'est le 26 Juin 2000, il y a dix ans, que l'association obtient l'Indication Géographique Protégée. Le Sud-Ouest est la première région mondiale de production de foie gras. C'est la première IGP en Europe en terme de chiffres d'affaires (2200 producteurs et 100 entreprises des IAA).



- **Pierre Bastide :**

Pierre Bastide est actuellement Vice-président de l'Interprofession Régionale du Veau d'Aveyron (IRVA). La filière veau d'Aveyron et du Ségala a été créée en 1989, elle a obtenu son Label Rouge en 1994 et l'IGP en 1996. Suite à un partenariat avec la grande distribution et en particulier Auchan, Pierre Bastide devient Président de la SA 4R (Responsabilité, Rigueur, Régularité, Réussite), société de commercialisation du Veau l'Aveyron et du Ségala créé en 1995 grâce à la fédération de 159 éleveurs.



- **Massimo Vittori :**

Massimo Vittori est le secrétaire Général d'oriGIn, l'organisation mondiale des producteurs d'indications géographiques (IG). Avant de rejoindre oriGIn, M. Vittori a travaillé comme conseiller juridique auprès du "Centre du Commerce International" (CCI) - agence de l'OMC et des Nations Unies – où il était responsable de projets en matière d'harmonisation du droit commercial, de contrats-types et de mécanismes alternatifs de résolution des litiges commerciaux. M. Vittori a également travaillé pour le programme de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) portant sur les investissements et les droits de propriété intellectuelle.

Le Roquefort, le Pruneau d'Agen et le Foie Gras du Sud Ouest sont membres d'oriGIn.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac



- **Giancarlo Scottà :**

Rapporteur auprès du parlement européen des politiques de qualité. Monsieur Giancarlo Scottà est membre du parlement européen depuis juin 2009. Elu député au parlement Européen pour le « Lega Nord Group », il est membre de plusieurs Comité dont ceux du Développement Rural et Régional, de l'Environnement, de la Santé Publique et de la Sécurité alimentaire. Monsieur Giancarlo Scottà est également Vice-président de la Délégation à l'Assemblée Parlementaire Commune ACP-DE- L'UNION-EUROPÉENNE.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Organisateurs



Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine

La Chambre régionale d'agriculture Aquitaine est le lieu privilégié d'élaboration de la politique agricole régionale, en étroite liaison avec tous ses partenaires professionnels, politiques et administratifs. Elle est chargée d'organiser, de coordonner et de mettre en cohérence des actions à caractère régional et des projets de filières et de départements



Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine

La FRCAA est un syndicat professionnel qui s'appuie sur des valeurs fortes, fondatrices du modèle d'entreprise coopérative. Elle est fondée sur la modernité des valeurs Coopératives, la FRCAA est une fédération professionnelle de proximité, réactive, pluridisciplinaire et mutualiste.

Parrainage



INAO

Etablissement public et autorité compétente vis-à-vis de l'Union Européenne, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité a 5 missions principales : la promotion des informations et concepts d'origine et de la qualité, la reconnaissance des signes d'identification de la qualité et de l'origine, le suivi et la défense juridique des Indications Géographiques concernées par l'IGP et l'AOP au plan national et international.



12es Assises de l'Origine

**“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”
Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac**

Partenaires

Les Assises de l'Origine sont organisées avec le soutien financier de :



L'**association IGP foie gras du Sud-Ouest** a été créée en 1992 pour élaborer et porter les dossiers CCP et IGP, gérer la certification et défendre l'appellation Foie-Gras du Sud-Ouest en Europe et dans le monde. Il regroupe 100 entreprises et 2200 agriculteurs. Le chiffre d'affaire global de la filière IGP est de plus d'un milliard.



Le **Syndicat du Pruneau d'Agen** a été créé en 1994 pour porter le dossier d'IGP, gérer la certification et défendre la dénomination Pruneau d'Agen en Europe et dans le Monde. Il regroupe 1550 opérateurs, producteurs, transformateurs et ateliers de préparation de pruneaux.



Le **Consortium du Jambon de Bayonne** est l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation I.G.P. Jambon de Bayonne obtenue le 7 octobre 1998. Il regroupe l'ensemble des acteurs de la filière : éleveurs de porcs, fabricants d'aliments, abatteurs, découpeurs et salaisoniers.



L'**Association des Régions européennes des produits d'origine (Arepo)** est un réseau institutionnel et professionnel déterminé à ce que les produits d'origine, étroitement liés à un territoire, ne soient pas noyés dans une "agriculture mondiale".



Acteur foncier des politiques publiques dans le domaine de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de la préservation des ressources naturelles, la **Safer Aquitaine Atlantique** s'associe au projet des acteurs de l'agriculture régionale dans la défense des filières agricoles, notamment celles qui relèvent d'un signe officiel de qualité et d'origine.



Le projet de fusion entre les caisses régionales de la Gironde, du Lot-et-Garonne et du Sud-Ouest a conduit le 21 mai 2001 à la création d'une seule entité : **la Caisse Régionale d'Aquitaine**. La constitution d'une banque régionale solide et performante est un gage de pérennité mais aussi une promesse forte d'engagement au niveau du développement de notre région.



12es Assises de l'Origine

" Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? "

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Sommaire Bibliographie

Ouvrage de l'UICN sur la biodiversité et les signes de reconnaissance agricoles : quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certification de production agricole ? (15 janvier 2010)

Article du journal développement durable : biodiversité : *L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) mise sur les labels de bonnes pratiques agricoles.* (janvier 2010)

Le développement durable au sein des démarches qualité en Normandie : Etat des lieux et perspectives. (2009)

Document sur le plan d'action pour développer les circuits courts du ministère de l'agriculture et de la pêche (2009).

Colloque « Alimentation et attentes sociétales : la contribution des additifs et ingrédients » du 9 Octobre 2008 de la SYNPA (Syndicat National des Producteurs d'additifs et d'ingrédients de la chaîne alimentaire)
Séminaire sur les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays Méditerranéens, en relation avec le projet Sinergi de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (24-26 avril 2008)

Avis n°59 du Conseil National de l'Alimentation sur Les nouveaux facteurs légitimes de régulation du commerce international des denrées alimentaires adopté le 7 février 2008

Colloque de l'Institut Français pour la Nutrition, « *Agriculture et alimentation : des liens à repenser* » du 11 décembre 2007

- Agriculture, alimentation et société
- La France et l'Europe : indépendance alimentaire dans un marché ouvert
- Des politiques en concurrence
- Politiques agricoles et alimentaires et politiques de santé
- Qualité et traçabilité : une exigence des marchés
- Les attentes sociétales
- Connaissance des produits agricoles
- Les productions localisées entre cultures et règlements

Etat des lieux des démarches qualité et/ou environnementales au niveau de l'exploitation agricole en France, d'après les travaux de la plate-forme d'échanges AFNOR (6 avril 2007)



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Bibliographie

- **Ouvrage de l'UICN sur la biodiversité et les signes de reconnaissance agricoles : quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certification de production agricole ? (15 janvier 2010)**

Etudier la prise en compte de la biodiversité dans les signes de reconnaissance est une des entrées possibles pour aborder la question de l'agriculture et de la biodiversité. Le groupe du UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) travaillant sur cette question, va analyser une cinquantaine de cahiers des charges, choisis pour leur caractère officiel ou pour leur aspect environnemental, et va montrer que la biodiversité est actuellement peu prise en compte et peu valorisée dans les marques, labels, indications géographiques (AOC) ou certifications attribuées à des productions de vin, fromages, fruits et légumes ou céréales. Toutefois, des exemples de mesures favorables à la biodiversité ont pu être mis en évidence : enherbement des vergers, fertilisation moindre des prairies ou mise en place de moyens de lutte biologique,...montrant ainsi qu'il est économiquement possible d'intégrer la biodiversité dans les référentiels. Au vu de l'hétérogénéité des cahiers des charges, il serait souhaitable de s'inspirer de ces bonnes pratiques pour enrichir l'ensemble des référentiels et développer la prise en compte de la biodiversité dans les signes de qualité. L'objectif de cette étude est de faire évoluer la situation des signes et de leurs territoires et d'acquérir les connaissances nécessaires de ces pratiques afin de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur à l'enjeu et à l'intérêt de la préservation de la biodiversité.

Etude dirigée par le groupe de travail Agriculture et Biodiversité du Comité français de l'UICN

Auteur : Aurore CAVROIS – UICN France

- **Article du journal développement durable : biodiversité : L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) mise sur les labels de bonnes pratiques agricoles. (janvier 2010)** en lien avec l'ouvrage : la biodiversité et les signes de reconnaissance agricoles : quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certification de production agricole ?

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a publié le 15 janvier une étude intitulée « Biodiversité et Signes de reconnaissance : Quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certifications de productions agricoles ? ». Elle souligne les bénéfices d'une valorisation de la biodiversité dans les signes de reconnaissance agricoles. Plus de 50% des consommateurs estiment qu'un label officiel portant sur la qualité du produit garantit également un respect de l'environnement (étude CREDOC 2007), « pourtant ces signes ne garantissent pas toujours une limitation des impacts environnementaux des modes de production » rappelle l'UICN dans son étude. La certification Agriculture Biologique est le seul signe officiel qui garantit une qualité environnementale du produit à travers son mode de production. L'étude préconise donc de valoriser les pratiques bénéfiques au maintien de la biodiversité et insiste dès lors sur le rôle que pourraient jouer les signes de reconnaissance agricoles en devenant « les fers de lance d'une évolution de ce secteur ». L'UICN rajoute que « plusieurs référentiels de signes de reconnaissance agricoles, officiels ou privés, intègrent des engagements favorables au maintien de la biodiversité. Preuve qu'il est économiquement possible de prendre en compte cet enjeu dans les exploitations agricoles et d'assurer des produits de qualité tout en préservant la nature. »

- **Le développement durable au sein des démarches qualité en Normandie : Etat des lieux et perspectives. (2009)**

L'IRQUA-Normandie a établi une expertise sur le positionnement des démarches qualité normandes par rapport au développement durable. Ce rapport synthétique s'appuie sur une enquête menée auprès de différents acteurs normands engagés dans ces démarches. Actuellement, le développement durable connaît un engouement croissant, tant de la part des pouvoirs publics et des entreprises que des consommateurs.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Cette étude montre que le développement durable s'inscrit dans l'articulation de trois piliers : économique, agro-écologique et socio-territoriale. Ce concept fait l'objet de nouvelles initiatives dans divers domaines, notamment celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Dans ce contexte, IRQUA-Normandie a mené une réflexion sur la prise en compte du développement durable au sein des cahiers des charges des démarches qualité en Normandie. Il ressort de cet état des lieux un postulat selon lequel les démarches qualité initiées en Normandie s'inscrivent dans les trois piliers du développement durable mais que la connaissance du concept de développement durable reste néanmoins hétérogène selon les acteurs.

Compte rendu de l'enquête réalisée auprès des acteurs normands engagés dans une démarche qualité.

Rédigé par : **Mélanie LOOBUICK**, GIE Lait Viande de Bretagne

➤ **Document sur le plan d'action pour développer les circuits courts du ministère de l'agriculture et de la pêche (2009).**

Les circuits courts de commercialisation des produits agricoles participent à la recherche de liens plus directs entre agriculteurs et consommateurs. Ils contribuent au développement d'une production durable et d'une consommation responsable. Ils répondent à une demande croissante des consommateurs à la recherche de produits authentiques, de saisonnalité, de proximité et de lien social. Suite aux réflexions menées sur cette démarche pendant les assises de l'agriculture et du Grenelle de l'environnement, Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche propose un plan d'action visant à développer ces modes de commercialisations. 14 mesures sont présentées dans ce plan d'action qui s'intègrent dans une politique d'offre alimentaire, sûre, diversifiée et durable.

➤ **Colloque « Alimentation et attentes sociétales : la contribution des additifs et ingrédients » du 9 Octobre 2008 de la SYNPA (Syndicat National des Producteurs d'additifs et d'ingrédients de la chaîne alimentaire)**

- 2^{ème} table ronde sur l'évolution des attentes du consommateur en alimentation.

Cette seconde table ronde est consacrée à l'évolution des attentes du consommateur en matière d'alimentation. En 2008, la préoccupation majeure des consommateurs est accès sur la santé et la sécurité alimentaire entraînant de plus en plus d'exigences. Cela étant, ces mêmes consommateurs cherchent à réduire leur budget alimentaire. Ils recherchent de moins en moins la qualité et de plus en plus les premiers prix, ce qui va engendrer un changement dans leur comportement alimentaire. En termes de critère d'achat, les garanties de sécurité alimentaire occupent en France la première place, avant même le prix qui arrive en seconde place tandis que le label de qualité arrive seulement en troisième position. De ce constat découle deux principales questions : Que peut-on dire de la montée des préoccupations « santé » ? Quelle place pour le plaisir et la qualité ? Jusqu'en 2007, les critères de qualité constituaient une motivation d'achat importante. Ce critère « label de qualité » a baissé de 10% en 2008, dépassés par les critères environnementaux. A l'heure actuelle, les critères de la santé s'accompagnent des critères environnementaux, préoccupations récentes des consommateurs. Le maintien de la biodiversité et celui de la santé vont de pair. Les garanties écologiques du produit, composante citoyenne du pouvoir d'achat, sont désormais passées devant le label.

Intervenants :

- **Catherine MIGNOT**, présidente du SYNPA
- **Pascale HÉBEL**, directrice du département consommation du CREDOC
- **Jean Louis LAMBERT**, sociologue et économiste spécialisé dans le domaine alimentaire, membre du comité d'expert du PNNS (programme national nutrition santé)
- **Gérard PASCAL**, directeur de recherche honoraire à l'INRA

➤ **Avis n°59 du Conseil National de l'Alimentation sur Les nouveaux facteurs légitimes de régulation du commerce international des denrées alimentaires adopté le 7 février 2008**



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Cet avis du CNA décide de prendre en considération la possibilité d'invoquer des facteurs non commerciaux en matière de politique de l'alimentation tels que la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans la formation des normes élaborées par le Codex alimentarius. La prise de conscience internationale des besoins urgents de réduction de la pauvreté et de la malnutrition exprimée dans les objectifs du millénaire, ainsi que la prise de conscience de la question environnementale ont largement contribué au débat sur les limites et les insuffisances de la régulation du commerce international.

Des possibilités de régulation microéconomique ont été aussi examinées par les acteurs économiques eux-mêmes (producteurs, distributeurs, consommateurs), s'appuyant sur des procédés de certification, de labellisation et plus généralement sur des référentiels privés ou normatifs. Plusieurs entreprises en Europe développent des produits destinés à faire écho aux attentes sociales des consommateurs européens relatives à la protection de l'environnement, au développement durable ou encore aux conditions sociales de production. Il existe également des initiatives visant à proposer une information sur l'impact environnemental des produits de consommation courante, notamment concernant les émissions de carbone.

- **Séminaire sur les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays Méditerranéens, en relation avec le projet Sinergi de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (24-26 avril 2008)**

L'IAM de Montpellier et l'Université turque d'Akdeniz ont organisé à Antalya un séminaire international sur "Les produits du terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens". Ce séminaire énumère les divers problèmes auxquels les pays méditerranéens sont confrontés pour développer leurs filières agroalimentaires et ainsi se fonder une différenciation de leurs produits par l'origine, en prenant en compte les objectifs désormais incontournables du développement durable. Dans un contexte de concurrence internationale croissante notamment avec l'ouverture, en 2010, de la zone de libre-échange EUROMED, ce séminaire tente de formuler des réponses aux questions suivantes : les organisations professionnelles de producteurs ont-elles les moyens de se coordonner ? Quel est l'échelon politique pertinent pour soutenir une politique de reconnaissance des territoires : l'Union Européenne ou la région méditerranéenne ? Comment assurer sa coordination avec l'interprofession et les réseaux de producteurs ? Quel est le modèle organisationnel de filière adéquat pour atteindre les objectifs du développement durable ? Les questions de climat, de biodiversité, de santé, de qualité de vie, sont aussi au cœur des débats puisque ce sont elles qui pèsent de plus en plus dans le choix des consommateurs. Ce séminaire souhaite également contribuer à la construction d'un concept distinctif pour la valorisation des produits alimentaires issus des terroirs méditerranéens.

Intervenants :

- **Gilles ALLAIRE**, socio-économiste, directeur de recherche à l'INRA, département économie et sociologie rurales de Toulouse. (du groupe Sinergi)
- **Bertil SILVANDER**, économiste et sociologue, spécialiste des stratégies de qualité des entreprises. Il a consacré la plupart de ses travaux aux produits agricoles et agro-alimentaires liés à l'origine. (directeur du groupe Sinergi)
- **Colloque de l'Institut Français pour la Nutrition, « Agriculture et alimentation : des liens à repenser » du 11 décembre 2007**

Ce colloque de l'IFN a pour ambition d'apporter un éclairage sur plusieurs interrogations concernant l'alimentation et l'agriculture pour permettre à chacun des acteurs de mieux percevoir les enjeux et de mieux peser en faveur d'une authentique politique alimentaire compatible avec les nécessités de l'agriculture et de l'environnement. Plusieurs thèmes ont été abordés, dont :

Agriculture, alimentation et société

- Intervention de **Lucien Bourgeois**, responsable des études économiques à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Lucien Bourgeois propose une politique alimentaire plutôt qu'une politique agricole, le but de l'agriculture étant d'assurer la sécurité alimentaire des Français. Il évoque également le problème de la hausse actuelle des prix et nous rappellent que l'alimentation du monde est loin d'être un problème réglé surtout lorsque l'on destine une partie de la production de maïs à l'utilisation énergétique qui pénalise l'alimentation en faveur de l'industrielle.

La France et l'Europe : indépendance alimentaire dans un marché ouvert

- Intervention de **Christian Pées**, administrateur puis président d'Euralis (groupe coopératif qui regroupe trois principales activités : l'agriculture du Sud-ouest, les semences et biotechnologies et la gastronomie.

Même si aujourd'hui, l'Europe de l'Ouest s'oriente vers une agriculture de terroirs en pensant que l'on trouvera les matières de base meilleur marché ailleurs dans le monde, Christian Pées n'est pas de cet avis. Certes, on ne doit pas arrêter de pratiquer une agriculture de terroir mais il est nécessaire de garder une agriculture destinée aux produits standards qui représente 18% des emplois en France. Pour être compétitif face aux autres pays du monde, Christian Pées propose de revisiter les pratiques agricoles dans leurs fondamentaux. Il situe l'enjeu de production et l'enjeu environnemental au même niveau. « *Innovater pour garantir notre indépendance alimentaire : l'alimentation de la planète a besoin de l'agriculture de l'Europe de l'Ouest.* »

Des politiques en concurrence

- Intervention de **Philippe Guérin**, ingénieur de l'Agro Paris et du Génie rural. Il préside actuellement le Conseil National de l'Alimentation (CNA).

Philippe Guérin pense qu'une gouvernance renouvelée de l'alimentation doit intégrer la réglementation, les politiques agricoles et de santé et tenir compte de la perception sociale. Pour lui, le consommateur veut des informations mais cela étant, il les lit peu. Il estime être un acteur responsable mais ce n'est pas toujours le cas et si un problème survient, il décline toute responsabilité et cherche des coupables. Philippe Guérin appelle cela « la judiciarisation de la société » qui va imposer de nouvelles questions tel que : « imposera-t-on des exigences nutritionnelles pour l'octroi des labels ? » ou, « la réglementation interdira-t-elle de communiquer sur la viande, à cause de ses matières grasses ? »

Politiques agricoles et alimentaires et politiques de santé

- **Louis-Georges Soler**, directeur de recherche à l'Inra. Il analyse les stratégies industrielles et l'organisation des filières agroalimentaires.

Louis-Georges Soler pense que la politique alimentaire peut donner des résultats en matière de santé publique grâce à deux stratégies d'intervention. La première consiste à tenter de changer les comportements des consommateurs, leurs préférences, via des politiques d'information, de communication ; c'est utile mais difficile car les résultats sont lents. La seconde, consiste à agir sur les caractéristiques de l'offre alimentaire ou sur les prix. Mais il constate également, que les politiques agricoles et alimentaires ont des limites face aux

enjeux nutritionnels. La question qui se pose est de savoir comment les politiques publiques peuvent aujourd'hui accompagner une baisse des prix tout en garantissant des niveaux de revenus suffisants aux producteurs (problème qui touche plus particulièrement les producteurs de fruits et légumes).

Qualité et traçabilité : une exigence des marchés

- **Gérard Pascal**, directeur de recherches honoraire et chargé de mission à l'Inra, directeur scientifique pour la nutrition humaine et la sécurité des aliments à l'Inra, président du Conseil scientifique de



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

l'Afssa, président du Comité scientifique de l'alimentation humaine de la CEE et président du Comité scientifique directeur de l'Union Européenne.

Gérard Pascal propose comme définition de la qualité celle de P. Mainguy, directeur de recherche chez Danone dans le début des années 80. « La qualité repose sur quatre piliers, les 4S : Santé, Sécurité, Saveur et Service. Depuis, de nouveaux critères sont venus compléter ces 4S : système de production en accord avec un développement durable, respect du bien-être animal, équité, naturalité. » Pour lui, le consommateur a de nouvelles attentes et exigences : la qualité gustative et la qualité nutritionnelle, parfois antagonistes. Il évoque également la mise en œuvre de démarches assurant la traçabilité des produits pour restaurer la confiance du consommateur. Pour Gérard Pascal, aujourd'hui, il est important de ne pas confondre la qualité d'un produit avec l'équilibre de notre alimentation.

Les attentes sociétales

- **Jean-Louis Lambert**, économiste et sociologue. Il a été enseignant-chercheur à l'ENITIAA. Sa spécialité : l'analyse socio-économique des comportements, attitudes et représentations alimentaires dans les pays industrialisés et la perception des innovations. Il participe au Conseil National de l'Alimentation.

Les consommateurs se sont éloignés des producteurs ce qui provoque des inquiétudes de leur part. Quand il y a problème, les consommateurs ont tendance à reporter les responsabilités sur les acteurs de la chaîne alimentaire.

« Comme la langue, l'alimentation est un élément fondateur des identités culturelles. »

Jean-Louis Lambert ressort deux questions de cette phrase :

1. « Aujourd'hui, comment se construisent les identités des mangeurs hyper-urbains acheteurs d'aliments issus du monde entier ? »
2. « Que signifie l'attachement au « terroir » affiché par une partie importante de ces populations ? »

Connaissance des produits agricoles

-Intervention de **Marie-jeanne Husset**, physicienne de formation, directrice de la rédaction de *60 millions de consommateurs*. Journaliste scientifique depuis une trentaine d'années, elle a dirigé la rédaction du magazine *Sciences et Avenir*.

Les consommateurs connaissent peu les produits agricoles, et la transparence sur la fixation des prix est quasi-inexistante. Quant aux signes de qualité, leur profusion entraîne une confusion entre les vrais (agriculture bio, label rouge, AOC,...) et les faux, ces marques qui tentent de se distinguer des autres. En résumé, les consommateurs souhaitent des indicateurs fiables du rapport qualité/prix, de l'ordre dans la confusion actuelle des signes de qualité. Le consommateur veut de vrais signes, en particulier de qualité environnementale. Pour Marie-jeanne Husset, un jour on parlera de « qualité sociale » : « il n'y a aucune raison d'appliquer les critères du commerce équitable aux seuls producteurs des pays du Sud, il faut les étendre à l'Europe. »



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Les productions localisées entre cultures et règlements

-Intervention de **Laurence Bérard et Philippe Marchenay**, chercheurs à l'Unité mixte de recherche Eco-anthropologie et ethnologie. Ils dirigent le pôle « Ressources des terroir-cultures, usages, sociétés ». leurs recherches portent sur la dimension ethnologique des productions agricoles et alimentaires locales.

Selon ces deux chercheurs, deux critères sont déterminants pour l'ensemble des productions agroalimentaires locales : la profondeur historique et le savoir-faire partagé. Leur association constitue un premier élément de définition de l'origine. La fabrication d'un produit local prend en compte la connaissance des caractéristiques du produit, les compétences dans sa préparation et dans son utilisation ainsi que la liaison avec des valeurs culturelles du lieu. La protection de l'origine géographique des produits est une démarche volontaire. Les conditions de production des IG rendent compte difficilement de la diversité des pratiques. La dimension culturelle locale des IG doit rendre compte de la caractérisation d'un bien commun. La réglementation sur l'hygiène est imposée sur les produits locaux. Le problème est qu'elle contribue à banaliser les produits et à bouleverser le tissu économique locale ce qui provoque de nombreuses fermetures de petites entreprises. De plus, l'internationalisation des échanges et la libre circulation des biens imposent des normes de plus en plus contraignantes. Il importe pour la survie de ces produits d'origine de réfléchir à des normes adaptées à leur spécificité. « Pérenniser la spécificité des produits d'origine est un défi dans le contexte réglementaire actuel. »

➤ **Etat des lieux des démarches qualité et/ou environnementales au niveau de l'exploitation agricole en France, d'après les travaux de la plate-forme d'échanges AFNOR (6 avril 2007)**

Le groupe AFNOR (Association Française de Normalisation) est un acteur de premier plan du développement durable. Il a pour objectif général de permettre aux agriculteurs et aux opérateurs d'amont de garder la maîtrise des démarches qualité et environnement dans les exploitations françaises. Dans ce but, il a rédigé ce document qui lui servira également de support de discussion pour rechercher une cohérence et une bonne articulation entre les démarches de préoccupation environnementale existantes. Il s'articule autour de trois axes de réflexion : la définition des termes « qualité », « environnement », « démarche qualité et/ou environnement », la classification et la caractérisation des principales démarches qualité et/ou environnement et leur positionnement sur une exploitation agricole. Ce document vise donc à partager une vision commune des démarches qualité et environnement en France. Il a permis d'établir un état des lieux de ces démarches au niveau de l'exploitation agricole. En tenant compte des attentes sociétales actuelles, cet état des lieux facilite la construction de démarches volontaires permettant d'anticiper les exigences du développement durable.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Qualité des produits agricoles : le Parlement veut renforcer l'information aux consommateurs

Les députés européens demandent une législation plus contraignante en matière de qualité des denrées alimentaires, notamment par le renforcement des appellations d'origine et l'étiquetage obligatoire des produits agricoles destinés aux consommateurs.

Les mesures préconisées par les eurodéputés visent à accroître la compétitivité des producteurs européens sur le marché de l'alimentaire et redynamiser ainsi les économies rurales régionales. Leur résolution, adoptée jeudi 25 mars, répond à une initiative de la Commission européenne sur la qualité des produits agricoles dans l'Union européenne (UE) et s'inscrit dans le débat en cours sur la réforme de la Politique agricole commune.

Protection des indications géographiques et des appellations d'origine

Les députés européens ont réitéré leur soutien au système européen de protection des indications géographiques. Cela concerne en particulier l'appellation d'origine protégée (AOP), accordée aux produits entièrement élaborés dans une zone géographique déterminée, et l'indication géographique protégée (IGP), accordée aux produits dont une étape au moins de la confection est réalisée dans une zone géographique précise.

Une troisième appellation réglementée par l'UE et défendue par le Parlement européen est la « spécialité traditionnelle garantie », qui met en valeur la composition traditionnelle d'un produit ou son mode de production traditionnel.

Afin de protéger les producteurs contre les produits contrefaits, les députés demandent le renforcement du rôle des consortiums détenteurs des indications géographiques dans la gestion et la promotion des appellations, ainsi que dans la définition des niveaux de production.

Défendre les appellations d'origine à l'OMC

Les députés demandent l'établissement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'un registre international juridiquement contraignant. Ils soutiennent en outre la Commission dans son intention d'inclure les indications géographiques dans le champ d'application de l'accord commercial anti-contrefaçon à l'OMC.

« Lieu de provenance » sur les étiquettes alimentaires

Afin de mieux informer les consommateurs, le lieu d'origine des produits frais devrait être indiqué sur l'emballage, demandent les députés. Toutefois, la législation ne devrait pas imposer de frais excessifs à l'industrie alimentaire, en particulier pour les petits producteurs.

La Commission est également priée de travailler à un logo « qualité UE » afin de donner aux producteurs la possibilité de promouvoir sur les emballages de leurs produits leur engagement envers la qualité et les normes sanitaires européennes.

Le commissaire à l'agriculture, Dacian Cioloș, s'exprimant devant les députés lors du débat qui a précédé le vote, a annoncé que la Commission européenne proposerait des mesures sur la qualité des produits agricoles avant la fin de l'année. Il a assuré que les opinions des députés européens seraient pleinement prises en compte lors de l'élaboration des nouvelles règles.

Source : site du parlement européen

⇒ <http://www.europarl.europa.eu/news/public/focus>



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

« Au consommateur de décider » - Giancarlo Scottà

Le 25 mars, le parlement européen a voté un rapport visant à mieux indiquer l'origine et la qualité des produits alimentaires (AOC, IGP...)

Ce rapport intervient alors que la Commission européenne devrait soumettre une proposition législative dans ce domaine avant la fin de l'année.

Interview avec le rapporteur, l'Italien Giancarlo Scottà (Europe de la liberté et de la démocratie).

Comment savoir où ont été produits les aliments que l'on achète ?

Trop souvent, l'indication concerne l'endroit où s'est déroulée la dernière transformation du produit et non toute la chaîne de production. Le parlement européen souhaite améliorer la transparence pour les consommateurs.

Votre rapport a été très controversé...Finalement, toutes vos propositions ont été acceptées. L'une d'elles concerne l'indication de l'origine des produits alimentaires. Pouvez-vous nous l'expliquer ?

Giancarlo Scottà : Cela n'a pas été facile, mais c'était mon premier rapport et je suis très satisfait. On a fait un énorme travail pour convaincre les délégations...et diviser les groupes politiques !

Concernant l'indication géographique des denrées : je viens d'une région où l'excellente qualité des produits alimentaire est un véritable moteur pour le tourisme, la gastronomie et l'œnologie. L'économie locale est articulée autour des produits alimentaires. Il y a certainement d'autres régions dans la même situation en Europe.

L'indication d'origine vous permet de savoir où a été produit chaque aliment. Cela donne ainsi la possibilité au consommateur de choisir. Je ne dis pas que les produits alimentaires européens sont meilleurs que les autres, mais je pense que c'est au consommateur de décider. Je vais même plus loin : j'aimerais que la Commission européenne face un sondage auprès des consommateurs pour savoir ce qu'ils souhaiteraient voir apparaître sur les étiquettes. On arrêterait d'argumenter entre nous et on consulterait les gens concernées.

La proposition d'un logo « Produit en Europe » s'est heurtée à une forte résistance...

GS : chaque fois que vous essayez de changer quelque chose qui fonctionne, vous vous heurtez à une forte résistance. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez rien changer. Nous avons ainsi proposé un logo pour les produits qui ont été entièrement produits et transformés en Europe.

Le problème concerne la grande distribution. Ils importent des denrées du monde entier et l'étiquettent en fonction de la dernière étape de transformation. Ce n'est pas transparent pour le consommateur et cela rend la traçabilité très difficile. Le rapport appelle également à raccourcir la chaîne de distribution.

Que peut faire l'Union Européenne pour lutter contre la contrefaçon de produits agricoles ?

GS : j'ai moi-même manger du parmesan contrefait à Bruxelles – je m'en suis rendu compte tout de suite !

Le marché de la contrefaçon représente 52 milliards d'euros par an. C'est de l'argent sale, qui vole la créativité et le travail des autres.

Il faut être très strict avec les sanctions, à l'intérieur comme en-dehors de l'Union Européenne. Nous avons demandé à la Commission européenne de négocier à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour que « l'Appellation d'Origine Contrôlée » (AOC) et l' « Indication Géographique Protégée » (IGP) soit protégées de la même manière que les vins. Ce sont en effet les produits les plus contrefaits.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Présentation du rapport de qualité par Giancarlo Scottà

Avec la globalisation des marchés et la grave crise que connaît l'Europe même dans le secteur agricole, une des réponses est d'appuyer sur la qualité des produits.

Une bonne politique de la qualité, de la part de l'Union Européenne, peut augmenter la compétitivité et être une valeur sûre pour l'économie des régions européennes car c'est souvent la seule possibilité de développement pour beaucoup de zones rurales désavantagées et limitées en terme d'alternatives de production.

En soutenant l'agriculture de niche de ces zones désavantagées nous créerons une économie et des emplois permettant de maintenir la population sur des territoires qui seraient, sinon, abandonnés.

Ceci garantirait le respect de l'environnement et des paysages et générerait, là où cela est possible, une économie touristique, œnologique et gastronomique liée à la diversité culturelle et historique des régions européennes.

N'oublions pas que nos racines sont la terre, que nous sommes ce que nous mangeons et que donc la défense des produits de qualité est une garantie fondamentale de notre santé.

La future politique de qualité développera les nombreuses potentialités en faveur d'une agriculture moderne, dynamique, riche et diversifiée comme celle de l'Europe, capable d'offrir non seulement des produits alimentaires de haute qualité mais également des services d'un intérêt fondamental pour une société en perpétuelle évolution.

C'est pour cela que je crois essentiel que dans la réforme de la PAC après 2013, l'Union Européenne assure un soutien financier adapté pour une production agroalimentaire de qualité supérieure, modernisant les exploitations agricoles et créant des micro-entreprises dans l'espace rural, favorisant la compétitivité et la créativité, prenant en considération que les régions européennes sont les partenaires PAC et cofinancent le développement rural.

Le Rapport sera un pas important de la bonne politique de qualité de la part de l'Union Européenne également au travers l'introduction d'un Logo Européen de Qualité pour tous les produits agricoles issus de l'Union : « cultivé, produit ou fabriqué en Europe ».

Car les paysages culturels de l'Europe peuvent être préservés au travers de la culture des produits agricoles. De même, il est nécessaire de promouvoir des dénominations telles que « production intégrée », « élevé en plein air », « agriculture de montagne »

Nous avons, en outre, demandé l'indication du pays d'origine pour les produits frais agricoles et, dans le cas de produits "mono-ingrédient" transformés, l'endroit de provenance de la matière première agricole utilisée dans le produit fini avec l'objectif de garantir la plus grande transparence et la traçabilité tant pour rassurer le consommateur que pour lutter contre la contrefaçon.

La thématique des politiques sur les produits agricoles de qualité est d'une importance fondamentale pour donner des informations correctes aux acheteurs et consommateurs, sur les caractéristiques des produits et pour continuer à garantir que l'achat de produits originaires de l'Union Européenne signifie acquérir des produits de qualité supérieure issus des différentes traditions régionales. Il faut donc stimuler et éduquer le consommateur à un choix conscient.

Nous avons également retenu l'importance d'introduire le concept d'étiquetage d'origine obligatoire pour les produits transformés qui contiennent les termes « ingrédient significatif » ou « caractéristique » afin que les



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

acheteurs soient mieux informés. Les consommateurs souvent confondent l'indication du lieu dans lequel l'aliment a été élaboré avec l'origine du produit agricole. Cependant seule l'indication obligatoire du lieu de production du produit agricole, peut fournir au consommateur une réelle connaissance de la qualité du produit, parce qu'il est soumis à un cycle de production qui peut conditionner fortement ses caractéristiques quant à la qualité et à la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne les indications géographiques, nous avons estimé nécessaire le maintien des schémas de la Dénomination d'Origine Protégée (DOP), de l'Indication Géographique Protégée (IGP) et de l'Attestation de Spécificité (STG).

La création d'un système unique de protection aurait comporté, en effet, un relâchement des règles et des contrôles sur les DOP et il n'aurait pas pris en considération les différences spécifiques concernant les liens entre le produit et la zone géographique de production, les règles de production, de transformation et d'élaboration des produits agricoles. Les indications géographiques constituent le lien avec les réalités territoriales des régions européennes, les traditions, l'histoire, le goût et les savoir-faire.

D'autre part, en considérant que les politiques spécifiques pour DOP et IGP ne sont pas suffisantes pour développer les produits IG, il s'est envisagé de modifier la norme de l'Union de façon à consentir aux états membres la capacité à reconnaître et valoriser le rôle des organisations qui défendent et promeuvent les IG. A cette intention, nous avons proposé le renforcement du rôle des consortiums dans l'optique de définir la législation que ce soit au niveau de la gestion des volumes ou de l'utilisation des indications géographiques pour les produits élaborés. Les consortiums devront donc intervenir dans la coordination des quantités pour défendre la qualité. Nous réclamons également dans le Rapport, une réglementation communautaire précise du rôle des consortiums et de leur définition.

Afin de renforcer la politique de qualité, comme élément fondamental en faveur du développement des territoires européens, nous avons également proposé le renforcement de la tutelle des produits reconnus.

Je retiens qu'il est aussi nécessaire de renforcer les instruments propres à valoriser économiquement les filières et produits sous dénomination d'origine.

A cet effet, nous avons proposé l'introduction d'une définition et d'une identification claires du titulaire du droit de propriété intellectuelle des IG ainsi que la possibilité de développer des lignes de conduite au sujet de l'utilisation des indications géographiques comme ingrédients sur les étiquettes de produits transformés.

Deux autres thèmes du rapport que j'ai retenu sont l'importance d'une intense action d'éducation et d'information des consommateurs développée par l'Union Européenne et l'insertion des indications géographiques dans les registres internationaux et dans le système OMC.

L'approbation de ces derniers points est d'une importance fondamentale si on veut protéger nos produits de qualité supérieure des contrefaçons.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Les thèmes et intervenants des 7 éditions précédentes

2009 « Quelle place pour la politique de qualité et d'origine dans la nouvelle PAC ? »

Les intervenants :

Joan GENE, président de l'AREPO (Association des Régions Européenne des Produits d'Origine). Lucien BOURGEOIS, économiste, membre de la section des questions économiques générales et de la conjoncture du CES, Conseil Economique, Social et environnementale. Jean Luc DUVAL, Président de Qualité et Origine et Chargée de mission par Michel Barnier sur l'impact économique des démarches de valorisation de la qualité et de l'origine des produits agricoles et agroalimentaires.

2008 « Quel avenir pour les signes d'identification de l'origine dans 10 ans »

Les intervenants :

Egizio VALCESCHINI, économiste, directeur de recherche de l'INRA, chargé de mission scientifique aux Affaires européennes. Michel PRUGUE, président de l'INAO. Massimiliano PAGANI, ancien directeur général du Consorzio Taleggio et de Consorzio Quartirolo Lombardo (2 fromages sous AOP). David THUAL, directeur de Insight Consulting, consultant expert des indications géographiques. Michel BARNIER, ministre de l'agriculture et de la Pêche. Jean Marie SERMIER, député du Jura.

2007 « Indications géographiques et marques, synergies complémentarités, concurrences »

Les intervenants :

Robert OLSZAK, professeur à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, chercheur au Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Industrielle (CEIPI). Louis ORENGA, directeur du Centre d'Information des viandes (CIV). Roland FERDJ, directeur général du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB). Jean-Marc GIRARDEAU, directeur des Cognacs Camus.

2006 « Évolutions des indications géographiques en Europe et dans le monde »

Les intervenants :

Fabien SANTINI, DG AGRI - Unité Politique de qualité - Commission Européenne. Michel PRUGUE, président de l'INAO. Claude VERMOT-DESROCHES, président du Gruyère de Conté pour le CNAOL. Guy SAINT-MARTIN, président de l'Association des Régions Européennes et des Produits d'Origine. Toni TORRENT, vice-président de la Fédération Catalane des Indications Géographiques. Véronique FOUKS, responsable du service juridique et international de l'INAO à Paris. Zoubida CHARROUF, professeur à l'université de Rabat, présidente du projet Coopératives d'huile d'Argan – Maroc. Dawnine DYER, présidente de DYER WINE - Napa Valley - Californie – USA. Ester OLIVAS, secrétaire général d'ORIGIN. Lucie CADIEUX, présidente de l'Agneau de Charlevoix - Québec – Canada.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

2005 « Quels marchés, quel marketing pour les indications géographiques ? »

Les intervenants :

M. JULIEN économiste et politologue à l'université Bordeaux IV. M. FRETILLIERE, responsable Carrefour « Reflets de France ». M. ARNAUD, président du Comité de l'INAO, affineur en Franche Comté. M. ROOSE, directeur de l'IGP Foie gras du Sud-Ouest. M. SANTONI, responsable marketing et export « Fermiers landais ». M. PRUGUE, président de l'INAO. M. PERRAUD, président de la Communication à l'INAO, président des sites remarquables du goût, producteur de sel de Guérande. M. DELCOUSTAL, président de l'AF-IG et du Syndicat du pruneau d'Agen. Mme PRADELLE, vice-présidente UFC Que Choisir, présidente de la commission alimentaire.

2004 « Deux enjeux de la politique européenne de l'origine : la PAC et l'élargissement de l'UE », « Construire une réponse politique au service de l'origine ».

Les intervenants :

Philippe GUERIN, président du Conseil national de l'alimentation. Ana SOEIRO déléguée du Portugal, au Comité européen de réglementation des appellations des produits agricoles et agroalimentaires. Michel PRUGUE, président de l'INAO. M.D.E. GARRIGOS, (Turon de Alicante) d'ORIGIN. Pascal LAMY, commissaire européen au commerce.

2003 « Pourquoi s'engager dans une démarche de défense et de valorisation de l'origine des produits ? », « Comment fédérer les AOP / IGP d'Europe pour une meilleure défense et promotion des produits s'identifiant par l'origine ? », « Quelle protection internationale pour les produits d'origine ? »

Les intervenants :

Joseph BAIGES, président du syndicat de défense et de la coopérative de l'huile d'olive de Siurana. Alexandra CARRHILO, présidente de « Natural Carnes » et du groupement de producteurs du Nord Alentejo. Angelo GIACOBAZZI, président du consortium du vinaigre balsamique de Modène. Christian TEULADE, président du syndicat de l'olive de Nyons. André VALADIER, président du comité national des produits laitiers de l'INAO. Anne RICHARD, chargée de mission au comité national des appellations d'origine laitières. Paolo TRAMELLI, directeur des affaires internationales au consortium du jambon de Parme (Prosciutto di Parma). Philippe MAUGIN, directeur de l'INAO. David THUAL, consultant chez Insight Consulting.



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Chiffres clés :

Les signes d'identification de l'Origine en France représentent plus de 130 000 agriculteurs concernés, soit ¼ des exploitations agricoles françaises.

● Les AOC :

Les AOC représentent en France : **549 appellations – 115 000 producteurs - 16 milliards d'euros** de chiffre d'affaires (source INAO 2007).

Trois filières concernées en AOC :

- les produits viticoles
- les produits laitiers
- les autres produits agroalimentaires

<u>PRODUITS VITICOLES</u>	<u>PRODUITS LAITIERS</u>	<u>AUTRES PRODUITS AGROALIMENTAIRES</u>
Vins, eaux de vie, produits cidricoles et rhum	Fromages, beurres, crèmes	
474 AOC	43 AOC	32 AOC
75 000 producteurs	28 000 producteurs	12 000 producteurs
13,7 Mds € / an	2,1 Mds € / an	0,2 Mds € / an
soit près de 81 % de la valeur viticole française totale		

Source INAO (septembre 2007)

● Les IGP :

Les IGP représentent en France : **80 indications – 25 000 producteurs – 1,1 milliard d'euros** de chiffre d'affaires (source INAO 2007).

● Le poids des AOC et IGP françaises représentent en volume (source INAO 2005) :

- 57% de la surface viticole française
- 18% de la production de fromages affinés en France
- 20% de la production française d'huile d'olive
- Palmipèdes gras IGP : 50% de la production française de foie gras de canard

Lien Internet : www.inao.gouv.fr



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

Le cas de l'Aquitaine :

Un poids économique majeur (production viticole comprise) :

Sur les 27 700 exploitations agricoles professionnelles régionales, les 2/3 ont au moins un atelier sous signe d'identification de l'origine, soit un poids économique d'environ 2,4 milliards d'euros sur les 4,7 milliards du chiffre d'affaires de l'agriculture régionale. (Source Agreste et INAO) <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>; <http://www.inao.gouv.fr/>



8 AOP

BEURRE CHARENTE-POITOU
NOIX DU PERIGORD
OSSAULT-IRRATY
PIMENT D'ESPELETTE
BIPERRA
POMME DU LIMOUSIN
ROCAMADOUR

19 IGP

Agneau de Pauillac
Agneau du Limousin
Agneau du Poitou-Charentes
Agneau du Quercy
Bœuf de Bazas
Bœuf de Chalosse
Canard à foie gras du Sud-Ouest
Porc du Limousin
Veau du Limousin
Volailles de Gascogne
Volailles des Landes
Volailles du Béarn
Volailles du Gers



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac

101 AOC viticoles



BARSAC
BEARN BELLOCQ BLANC
BEARN BELLOCQ ROSE
BEARN BELLOCQ ROUGE
BEARN BLANC
BEARN ROSE
BEARN ROUGE
BERGERAC ROSE
BERGERAC ROUGE
BERGERAC SEC
BLAYE ROUGE
BORDEAUX BLANC SEC
BORDEAUX BLANC
BORDEAUX CLAIRET
BORDEAUX COTES DE FRANCS BLANC
BORDEAUX COTES DE FRANCS LIQUOREUX
BORDEAUX COTES DE FRANCS ROUGE
BORDEAUX HAUT-BENAUGE
BORDEAUX ROSE
BORDEAUX ROUGE
BORDEAUX SUPERIEUR BLANC
BORDEAUX SUPERIEUR ROUGE
BUZET BLANC
BUZET ROSE
BUZET ROUGE
CADILLAC
CANON FRONSAC
CERONS
COTES DE BERGERAC BLANC
COTES DE BERGERAC ROUGE
COTES DE BLAYE
COTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE
COTES DE BOURG BLANC
COTES DE BOURG ROUGE
COTES DE CASTILLON
COTES DE DURAS ROSE
COTES DE DURAS ROUGE
COTES DE DURAS SEC
COTES DE MONTRAVEL
COTES DU MARMANDAIS BLANC
COTES DU MARMANDAIS ROSE
COTES DU MARMANDAIS ROUGE
CREMANT DE BORDEAUX BLANC
CREMANT DE BORDEAUX ROSE
ENTRE-DEUX-MERS
ENTRE-DEUX-MERS-HAUT-BENAUGE
FLOC DE GASCOGNE BLANC
FLOC DE GASCOGNE ROSE
FRONSAC
GRAVES BLANC
GRAVES DE VAYRES BLANC
GRAVES DE VAYRES ROUGE
GRAVES ROUGE
GRAVES SUPERIEURES
HAUT-MEDOC
HAUT-MONTRAVEL
IROULEGUY BLANC
IROULEGUY ROSE

JURANCON SEC
JURANCON VENDANGES TARDIVES
JURANCON
LALANDE DE POMEROL
LISTRAC-MEDOC
LOUPIAC
LUSSAC-SAINT-EMILION
MADIRAN
MARGAUX
MEDOC
MONBAZILLAC
MONTAGNE-SAINT-EMILION
MONTRAVEL BLANC
MONTRAVEL ROUGE
MOULS
PACHERENC DU VIC BILH SEC
PACHERENC DU VIC
PAUILLAC
PECHARMANT
PESSAC-LEOGNAN BLANC
PESSAC-LEOGNAN ROUGE
PINEAU DES CHARENTES BLANC
PINEAU DES CHARENTES ROSE
POMEROL
PREMIERES COTES DE BLAYE BLANC
PREMIERES COTES DE BLAYE ROUGE
PREMIERS COTES DE BORDEAUX BLANC
PREMIERS COTES DE BORDEAUX ROUGE
PUISSEGUIN-SAINT-EMILION-ROSETTE
SAINTE-CROIX-DU-MONT
SAINTE-FOIX-BORDEAUX BLANC
SAINTE-FOIX-BORDEAUX ROUGE
SAINT-EMILION GRAND CRU
SAINT-EMILION
SAINT-ESTEPHE
SAINT-GEORGES-SAINT-EMILION
SAINT-JULIEN
SAUSSIGNAC
SAUTERNES



12es Assises de l'Origine

“ Quelle place pour la politique de qualité et de l'origine dans la nouvelle PAC ? ”

Mardi 11 mai 2010 de 14h30 à 18h30 - Parc des expositions de Bordeaux-Lac